

Analyse

Le gouvernement reprend la main sur la PMA pour toutes

Par Laure Bretton — 18 juillet 2018 à 19:31



Lors de la Gay Pride de 2013 à Paris. Photo Lionel Bonaventure. AFP

L'exécutif a annoncé que l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) figurera dans le futur projet de loi bioéthique présenté fin 2018, annulant de fait l'initiative d'un député qui voulait aller bien plus vite. Depuis quatorze mois, c'est un art dont la majorité a appris à maîtriser toutes les subtilités. Mercredi, certains députés LREM ont présenté comme une victoire l'enterrement d'une initiative parlementaire visant à accélérer sur l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) aux femmes, en couple ou célibataires. Guillaume Chiche, le député des Deux-Sèvres à l'origine de cette proposition de loi, devait déposer son texte jeudi matin après une série de signaux positifs envoyés la semaine dernière par le patron des députés LREM, Richard Ferrand, et le président de l'Assemblée, François de Rugy.

Fin de la récréation

Mais au sortir du Conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, a annoncé à la mi-journée que la PMA pour toutes – promesse de campagne du candidat Macron – ferait partie intégrante du vaste futur projet de loi révisant les lois bioéthiques actuellement préparé par le gouvernement. Fin de la récréation parlementaire, on ne saucissonne pas les sujets et on arrête les initiatives individuelles. L'exécutif assume et le calendrier est désormais officiel : présentation en conseil des ministres fin 2018, débat au Parlement au premier semestre 2019.

Rapports enterrés

Pour l'instant, on ignore quel est le périmètre exact de la future mesure PMA côté gouvernement. Guillaume Chiche, qui avait déjà vu un de ses rapports sur la politique familiale enterré au printemps, avait préparé de son côté un texte ambitieux. «Il existe une discrimination insupportable dans l'accès à une pratique médicale. Je veux la supprimer le plus rapidement possible, expliquait le parlementaire dimanche dans les colonnes du JDD. J'explore tous les moyens pour garantir l'égalité entre les femmes.» Il promettait le remboursement par la Sécu, la reconnaissance des deux mères à l'état civil mais aussi la «reconnaissance automatique» des enfants nés par gestation pour autrui (GPA) à l'étranger. Chiche estimait surtout pouvoir faire adopter sa proposition de loi avant la fin de l'année.

Mercredi après-midi, <u>Richard Ferrand a fait la leçon à Chiche</u> et à ses troupes. «*Il faut travailler avant de communiquer, c'est toujours mieux*, a déclaré le président du groupe LREM devant la presse. *Il ne faut pas confondre enthousiasme et précipitation*.»

Laure Bretton